



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Information sur la contraception

Question écrite n° 13473

Texte de la question

Mme Céline Calvez interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le service sanitaire et plus particulièrement, sur l'information sur la contraception. En avril 2018, Mme la ministre a présenté, avec Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, les conclusions du rapport remis par le Professeur Vaillant sur le service sanitaire qui réserve une part importante à l'information sur la contraception et la vie sexuelle. Les futurs professionnels de santé vont ainsi pouvoir faire de la pédagogie sur la contraception, notamment dans les collèges et les lycées, ce qui est très positif. Il est important que les élèves hors filière générale, dans les lycées techniques ou les centres de formation d'apprentis soient concernés par cette information. En conséquence, elle lui demande comment s'assurer que ces publics seront bien visés et plus largement, quelles actions elle compte mettre en place afin de rendre effectif le droit à l'information sur la contraception pour toutes et tous.

Données clés

Auteur : [Mme Céline Calvez](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13473

Rubrique : Contraception

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2018](#), page 9514

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)